

ITALIE – Zones tampons : 20 mètres

Par Eric MEUNIER

Publié le 27/01/2006

Des scientifiques d'instituts de recherche publics et privés concluent que des zones tampons de 20 mètres entre des cultures de maïs limiteraient la dissémination des gènes à une valeur inférieure à 0,9%. A 30 mètres, la contamination passerait à 0,5%. Pour cette étude, les chercheurs ont utilisé des variétés de maïs non transgéniques mais de couleurs différentes, les essais en champs de maïs GM étant interdits dans le nord de l'Italie. Ce travail a été soutenu par le Centre de Documentation sur les Biotechnologies Agricoles (CEDAB) d'Italie, organisme subventionné par Croplife, association dont sont membres BASF, Bayer, Dow AgroSciences, DuPont, Monsanto et Syngenta. Or, selon la Directive 66/402, un champ de production de semences conventionnelles de maïs doit être éloigné de 200 mètres de "sources voisines de pollen qui peuvent provoquer une pollinisation étrangère indésirable".

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/italie-zones-tampons-20-metres/